

RÈGLES DE SURVIE

DOCUMENT D'INFORMATION

La normalisation fait partie de la stratégie d'Energy Safety Canada visant à améliorer les résultats en matière de sécurité et à réduire les inefficacités. Le Safety Standards Council, un élément clé du mandat de gouvernance d'Energy Safety Canada, a été établi avec des représentants-cadres d'entreprises de différentes tailles provenant des secteurs de l'industrie.

Le Safety Standards Council a accepté de collaborer pour établir des normes et soutenir leur adoption au sein de leurs entreprises, créant ainsi une approche unifiée pour montrer la voie à l'industrie.

OCCASION

De nombreuses entreprises ont mis en place des règles de santé et de sécurité conçues pour sauver des vies. Toutefois, ces règles ne sont pas les mêmes d'une entreprise à l'autre. Il existe une occasion de normaliser les règles de survie, ce qui permettra de réduire la confusion entourant les règles et d'obtenir de meilleurs résultats en matière de sécurité.

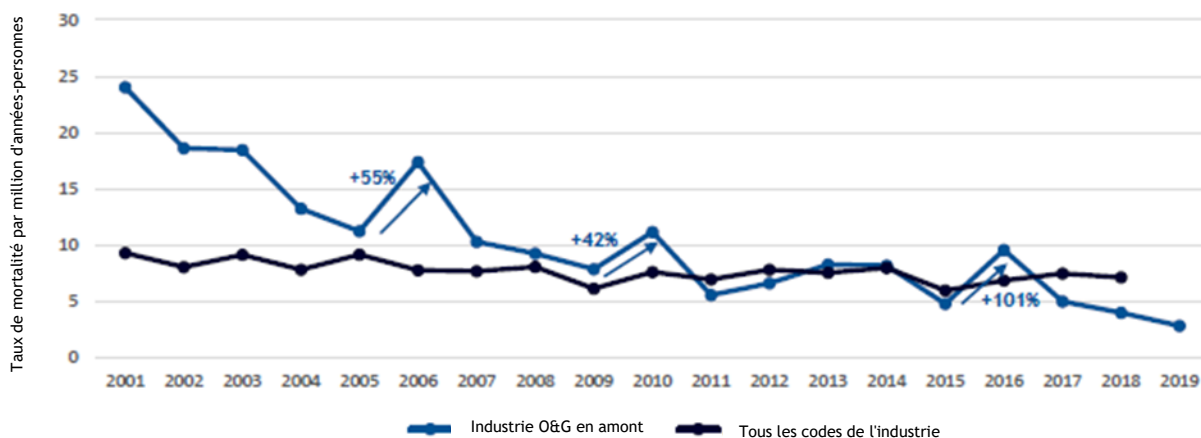
Le fait de disposer d'un ensemble unique de règles de survie permet également l'introduction d'une orientation commune de sécurité (OSC) pour l'industrie. Le but d'une OSC est de réduire la formation en double, d'accroître les déplacements sans heurt des travailleurs entre les sites et de réduire les coûts inutiles.

PROCESSUS DE SELECTION DES REGLES DE SURVIE

Selon les codes du Commission des accidents du travail (CAT) pour le secteur pétrolier et gazier (y compris le code 6600 pour les sables bitumineux), plus de 300 décès sont survenus entre 2001 et 2019. Pour obtenir davantage de renseignements, un rapport préliminaire d'analyse des données sur les décès est joint.

Cela correspond à une moyenne de 20 décès par an à un coût moyen de 230 000 \$ pour la CAT et un coût estimé pour les entreprises de 1 000 000 \$. Malgré les efforts plus récents de l'industrie, les améliorations dans la prévention des incidents en matière de santé et de sécurité ne se sont pas traduites par l'élimination des blessures graves et des décès (voir la fig. 1).

FIG. 1 : TENDANCE DU TAUX DE MORTALITÉ PROFESSIONNELLE



IRSSST (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail) : <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSSST/R-774.pdf?v=2018-01-24>

RÈGLES DE SURVIE

DOCUMENT D'INFORMATION

Une étape clé dans la sélection et la définition des règles de survie a consisté à les harmoniser avec les catégories de décès de la CAT afin de s'assurer que les règles tiennent compte des classifications et des causes des décès.

Un aperçu des 10 règles de survie d'Energy Safety Canada est joint aux présentes. Si les règles de survie d'Energy Safety Canada* avaient été mises en œuvre et suivies dans tous les cas, on estime que plus de 80 % de ces décès auraient pu être évités (voir la fig. 2).

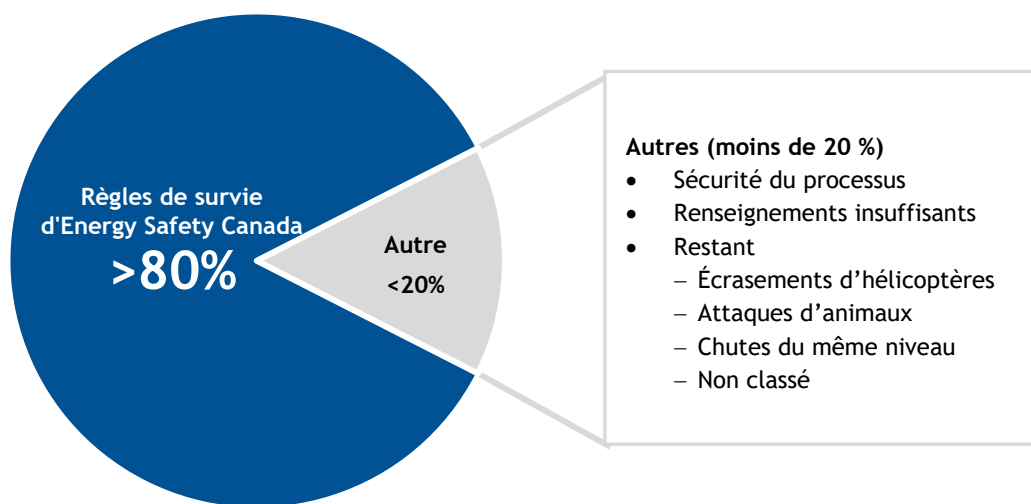
PROCHAINES ETAPES

Les règles de survie ont été publiées au début d'octobre 2018 et Energy Safety Canada offre un soutien continu à l'industrie pour l'adoption de ces règles. Des ressources et informations supplémentaires sont disponibles à: EnergySafetyCanada.com.

PIÈCES JOINTES

Rapport préliminaire d'analyse des données sur les décès
Aperçu des règles de survie

FIG. 2 : HARMONISATION DES REGLES DE SURVIE D'ENERGY SAFETY CANADA AVEC LES CATEGORIES DE DECES DU WCB



Données de la CAT sur les décès en AB, BC, SK de 2001 à 2019 (Codes de financement du pétrole et du gaz, provinces de l'Ouest, comprend le code 6600)

* Neuf des règles de survie d'Energy Safety Canada sont adoptées de l'International Association of Oil and Gas Producers (IOGP), la règle d'aptitude au travail ayant été ajoutée pour refléter le secteur pétrolier et gazier canadien.